

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: DGS-ARS
Envoyé: jeudi 8 juillet 2021 12:00
À: COIPILET, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE/DIRECTION GENERALE/DIRECTION)
Cc: CHOMA, Catherine (ARS-OC/DSP); HABOLD, Daniel (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/DIRECTION); TRAN, Béatrice (SGMCAS); DROUILLARD, Isabelle (SGMCAS); ARS-INSTRUCTIONS; BILLON-GALLAND, Marion (SGMCAS); MONASSE, Hélène (DGS/PP); MOULIN, Anne (DGS/PP/PP1); LACOSTE, Jean-Yves (DGS/PP/PP1); COCHERIL, Anne (DGS/PP/PP1); GUICHARD, Catherine (DGS/PP/PP1); BERTRAND, Calvin (DGS/PP/PP1); FILLEUR, Thomas (DGS/SG/DAPC); DOUCET, Eric (DGS/SG/DAPC); GRATZ, Christine (DGS/SG/DAPC)
Objet: Retour CONSULTATION - instruction accréditation LBM - CNP 09/07/2021
Pièces jointes: 2021-07-06 Tableau observations DSP instruction accréditation LBM.docx; Instruction ARS accréditation des LBM 2 (005) (002).docx; tableau-ER-a-remplir_vierge-corrige_1.xlsx

Madame la Directrice générale,
Messieurs les Directeurs généraux,

Suite aux observations des ARS sur le projet d'instruction DGS relatif à la mise en œuvre de l'arrêté du 8 mars 2021 fixant les examens représentatifs et les compétences associées pour l'accréditation des lignes de portée des examens de biologie médicale, vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des suites qui y ont été données par la DGS, ainsi que le projet d'instruction finalisé.

Ce projet d'instruction est inscrit à l'ODJ du CNP du 9 juillet 2021 comme annoncé initialement.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Christine Gratz

Chargé de mission ARS et partenariats
Mission appui aux ARS, partenariats et démocratie en santé (MAPDS)

14, Avenue Duquesne, 75007 PARIS – Pièce 5307
Tél : 01 40 56 79 68 / 07 61 66 19 30



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**

De : CHOMA, Catherine (ARS-OC/DSP)

Envoyé : vendredi 2 juillet 2021 00:45

À : DGS-ARS ; COCHERIL, Anne (DGS/PP/PP1)

Cc : COIPILET, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG) ; ARS-PDL-DIRECTION-GENERALE ; TRAN, Béatrice (SGMCAS) ; DROUILLARD, Isabelle (SGMCAS) ; HABOLD, Daniel (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/DIRECTION)

Objet : RE: CONSULTATION - instruction accréditation LBM + ANNEXE - CNP 09/07/2021

Bonsoir

Compte tenu de notre charge de travail lié au COVID, nous avons fait au mieux, seules 5 ARS ont répondu, leurs remarques sur le projet d'instruction et le tableau excel sont ci-jointes.

Cordialement

Daniel HABOLD et Catherine CHOMA

De : DGS-ARS

Envoyé : jeudi 24 juin 2021 11:12

À : COIPILET, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE/DIRECTION GENERALE/DIRECTION)

Cc : CHOMA, Catherine (ARS-OC/DSP); HABOLD, Daniel (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/DIRECTION); ARS-INSTRUCTIONS; DANELON, Fanny (SGMCAS); BILLON-GALLAND, Marion (SGMCAS); TRAN, Béatrice (SGMCAS); DROUILLARD, Isabelle (SGMCAS); MONASSE, Hélène (DGS/PP); MOULIN, Anne (DGS/PP/PP1); LACOSTE, Jean-Yves (DGS/PP/PP1); COCHERIL, Anne (DGS/PP/PP1); GUICHARD, Catherine (DGS/PP/PP1); BERTRAND, Calvin (DGS/PP/PP1); FILLEUR, Thomas (DGS/SG/DAPC); DOUCET, Eric (DGS/SG/DAPC)

Objet : CONSULTATION - instruction accréditation LBM + ANNEXE - CNP 09/07/2021

Madame la Directrice générale,

Messieurs les Directeurs généraux,

Suite au message précédent, vous trouverez ci-joint pour consultation, le projet d'instruction relatif à la mise en œuvre de l'arrêté du 8 mars 2021 fixant les examens représentatifs et les compétences associées pour l'accréditation des lignes de portée des examens de biologie médicale, **et son annexe**.

Nous vous remercions d'adresser vos remarques éventuelles à anne.cocheril@sante.gouv.fr et dgs-ars@sante.gouv.fr au plus tard le 1^{er} juillet 2021, afin que cette instruction puisse être inscrite au CNP du 9 juillet prochain.

Bien cordialement,

Christine Gratz

Chargé de mission ARS et partenariats

Mission appui aux ARS, partenariats et démocratie en santé (MAPDS)

14, Avenue Duquesne, 75007 PARIS – Pièce 5307

Tél : 01 40 56 79 68 / 07 61 66 19 30



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**

De : DGS-ARS

Envoyé : lundi 21 juin 2021 09:51

À : COIPILET, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE/DIRECTION GENERALE/DIRECTION)

Cc : CHOMA, Catherine (ARS-OC/DSP); HABOLD, Daniel (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/DIRECTION); ARS-INSTRUCTIONS; DANELON, Fanny (SGMCAS); BILLON-GALLAND, Marion (SGMCAS); TRAN, Béatrice (SGMCAS); DROUILLARD, Isabelle (SGMCAS); MONASSE, Hélène (DGS/PP); MOULIN, Anne (DGS/PP/PP1); LACOSTE, Jean-Yves (DGS/PP/PP1); COCHERIL, Anne (DGS/PP/PP1); GUICHARD, Catherine (DGS/PP/PP1); BERTRAND, Calvin (DGS/PP/PP1); FILLEUR, Thomas (DGS/SG/DAPC); DOUCET, Eric (DGS/SG/DAPC); GRATZ, Christine (DGS/SG/DAPC)

Objet : CONSULTATION - instruction accréditation LBM - CNP 09/07/2021

Madame la Directrice générale,

Messieurs les Directeurs généraux,

Vous trouverez ci-joint pour consultation, le projet d'instruction relatif à la mise en œuvre de l'arrêté du 8 mars 2021 fixant les examens représentatifs et les compétences associées pour l'accréditation des lignes de portée des examens de biologie médicale.

Nous connaissons l'importance de votre charge de travail. Toutefois le projet pour lequel nous vous sollicitons est fondamental afin d'assurer la bonne mise en œuvre de l'accréditation à 100% des lignes de portée des laboratoires de biologie médicale, système succédant à celui de l'accréditation à 100% des examens de biologie médicale. Dans ce cadre le rôle des ARS est primordial pour accompagner les laboratoires dans le dépôt des demandes d'accréditation des examens représentatifs et des lignes de portée afférentes auprès du Cofrac avant le 1^{er} novembre 2021.

La présente instruction s'appuie sur l'arrêté susmentionné et les échanges qui ont eu lieu avec le Cofrac et la Commission nationale de biologie médicale (CNBM).

Nous vous remercions d'adresser vos remarques éventuelles à anne.cocheril@sante.gouv.fr et dgs-ars@sante.gouv.fr **au plus tard le 1^{er} juillet 2021**, afin que cette instruction puisse être inscrite au CNP du 9 juillet prochain.

Bien cordialement,

Christine Gratz

Chargé de mission ARS et partenariats

Mission appui aux ARS, partenariats et démocratie en santé (MAPDS)

14, Avenue Duquesne, 75007 PARIS – Pièce 5307

Tél : 01 40 56 79 68 / 07 61 66 19 30



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !